



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Exploration d'usages nouveaux pour les terrains du monastère du 210, rue Laurier

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE
DU 11 AU 24 OCTOBRE 2018

Table des matières

I. Description du projet.....	3
A. Contexte.....	3
B. Objectif.....	3
C. Plans pour la propriété.....	3
II. Processus de consultation publique	4
A. Aperçu	4
a. Objectif de la consultation.....	4
b. Dates et heures.....	4
B. Processus et outils de consultation.....	5
a. Consultation en ligne	5
b. Rencontre avec la congrégation.....	5
c. Rencontre avec les amis du monastère	5
C. Invitation et promotion.....	6
D. Participants.....	6
a. Consultation en ligne	6
b. Rencontre avec la congrégation.....	6
c. Rencontre avec les amis du monastère	6
III. Faits saillants de la consultation publique	7
IV. Analyse des résultats	7
A. Consultation en ligne.....	7
a. Usages futurs.....	7
b. Patrimoine.....	10
c. Usage temporaire des locaux en bureaux.....	11
d. Agrandissement possible	12
e. Usages au rez-de-chaussée	14
B. Rencontre avec les membres de la congrégation	16
C. Rencontre avec les amis du monastère	17
V. Intégration des résultats	18
VI. Prochaines étapes	18
VII. Annexe 1 : Sondage en ligne	19

Remarque : Dans ce rapport, le masculin est utilisé comme genre neutre.

I. Description du projet

A. Contexte

Dans le cadre de son engagement à améliorer l'accès du public aux berges de la rivière des Outaouais, et conformément au [Plan d'aménagement des terrains riverains situés au nord de la rivière des Outaouais](#), la Commission de la capitale nationale (CCN) a récemment acquis la propriété riveraine située au 210, rue Laurier à Gatineau, au Québec : le monastère de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie.

La Congrégation des Servantes de Jésus-Marie, une communauté religieuse contemplative et cloîtrée, y habite depuis 1902. Établie à l'origine à Masson en 1894, la congrégation s'est déplacée à Aylmer en 1898 pour enfin élire domicile à Hull en 1902 en raison de sa croissance et, par conséquent, de ses besoins. Au cours du siècle dernier, les Servantes de Jésus-Marie et le monastère en tant que tel en sont venus à occuper une place particulière au sein de la collectivité locale et dans l'histoire de la région de l'Outaouais. En fait, elle est la seule congrégation fondée en Outaouais. La chapelle du monastère accueille le public depuis sa construction en 1926, et le pape Jean-Paul II y a célébré une messe en 1984.

De nos jours, le monastère de 82 pièces est devenu trop grand pour les 42 sœurs de la congrégation, et ces dernières ont décidé de déménager dans un autre endroit qui répond mieux à leurs besoins actuels.

B. Objectif

D'ici au printemps 2019, la CCN ciblera et classera une suite d'usages souhaités pour le monastère du 210, rue Laurier.

C. Plans pour la propriété

Le bâtiment principal et le terrain qui l'entoure serviront à un autre usage et seront intégrés dans le parc Jacques-Cartier, conformément au [Plan d'aménagement des terrains riverains situés au nord de la rivière des Outaouais](#) de la CCN, après mars 2020, quand le bail en vigueur prendra fin.

Voici les initiatives projetées pour les terrains à proximité du monastère :

- Maintenir un couvert forestier important sur la berge escarpée et le haut du talus pour contribuer au cadre paysager de la rivière et prévenir l'érosion.
- Agrandir l'herbier aquatique sous le pont Macdonald-Cartier en reliant les deux herbiers aquatiques existants face au monastère et au parc Jacques-Cartier Nord.
- Mettre en valeur l'histoire du monastère et conserver les éléments du bâtiment et des terrains l'entourant qui lui confèrent sa valeur patrimoniale.
- Au terme des activités actuelles du monastère, donner au bâtiment une vocation qui ajoutera à l'espace public récréatif du parc Jacques-Cartier.
- Réaménager les espaces derrière le bâtiment afin de les intégrer dans le parc Jacques-Cartier et permettre la libre circulation autour du monastère.

- Transformer en parc la partie arrière du stationnement situé au sud du monastère et l'intégrer dans le parc Jacques-Cartier Sud, et assurer un lien riverain entre le parc Jacques-Cartier Sud et le boulevard Sacré-Cœur.
- Permettre la construction d'un stationnement attenant au bâtiment qui soit complètement ou en partie souterrain pour accompagner les nouvelles fonctions du bâtiment.
- Envisager d'utiliser la partie avant du terrain au nord du monastère pour agrandir le bâtiment et permettre ainsi l'expansion des nouvelles activités.

II. Processus de consultation publique

A. Aperçu

Les consultations publiques portant sur ce projet ont compris les rencontres qui suivent :

- Une rencontre avec la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie durant laquelle la CCN a consulté les membres de la congrégation à propos de leurs préférences quant aux usages futurs du monastère.
- Une rencontre avec les amis du monastère durant laquelle la CCN a consulté le personnel, les bénévoles, les visiteurs et les ex-employés du monastère à propos de leurs préférences quant aux usages futurs du monastère.
- Une consultation en ligne qui a sollicité les commentaires du public sur les possibles usages futurs du monastère et d'autres sujets connexes, dont la protection du patrimoine du bâtiment, l'usage temporaire des locaux en bureaux et la construction possible d'un ajout.

a. Objectif de la consultation

L'objectif des consultations sur ce projet était d'établir les préférences des intervenants et du public à propos des possibles usages futurs du monastère.

b. Dates et heures

Consultation en ligne :

- Du jeudi 11 octobre au mercredi 24 octobre 2018

Rencontre avec la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie :

- Mercredi 14 novembre 2018, de 10 h à midi

Rencontre avec les amis du monastère :

- Lundi 19 novembre 2018, de 18 h 30 à 20 h 30

B. Processus et outils de consultation

a. Consultation en ligne

La consultation en ligne de ce projet s'est déroulée en deux parties. Les participants étaient d'abord dirigés vers la [page](#) du site Web de la CCN qui situait le projet dans son contexte en donnant des renseignements sur ce qui suit :

- Les raisons derrière l'acquisition de la propriété par la CCN
- L'objet de la consultation
- Les projets pour la propriété
- L'histoire du monastère

Sur le site Web, on pouvait également regarder la vidéo d'une visite guidée de l'intérieur du monastère, voir des images de l'extérieur du bâtiment et des environs immédiats tournées par drone, une modélisation 3-D esquissant les propositions du plan à long terme de la CCN pour la propriété et son intégration dans le parc Jacques-Cartier.

Puis, les participants étaient redirigés vers le sondage en ligne. Ce dernier était divisé en deux parties. Tout d'abord, les répondants disposaient de 10 votes qu'ils pouvaient attribuer à un ensemble de huit usages proposés (centre culturel, centre d'exposition, centre d'enseignement artistique, musée, entreprise touristique, restaurant et locaux à bureaux). Dans les pages suivantes, on demandait aux répondants de commenter certains sujets connexes. Ceux-ci comprenaient d'autres usages non envisagés parmi les huit proposés à la page précédente, la protection du patrimoine du bâtiment, l'usage temporaire des locaux en bureaux, l'agrandissement possible du bâtiment et les usages au rez-de-chaussée.

b. Rencontre avec la congrégation

Des employés de la CCN ont rencontré les membres de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie au monastère dans la matinée du mercredi 14 novembre. Ils ont présenté les exigences opérationnelles du projet et ont parlé de la façon dont le monastère et les terrains qui l'entourent s'intègrent dans le Plan d'aménagement des terrains riverains situés au nord de la rivière des Outaouais. Après ces présentations, l'équipe des consultations publiques de la CCN a invité les membres de la congrégation à discuter en table ronde et à faire part de leurs idées et de leurs souhaits quant à l'avenir du monastère. Un employé de la CCN a agi comme modérateur et a veillé à ce que chaque membre de la congrégation ait l'occasion de s'exprimer. Deux autres employés de la CCN ont pris des notes.

c. Rencontre avec les amis du monastère

En plus de la consultation auprès de la congrégation en tant que telle — et à la recommandation de ses membres —, la CCN a organisé une consultation distincte auprès du personnel, des bénévoles, des visiteurs et des ex-employés du monastère. Plus de 50 personnes de ces groupes y ont assisté et ont participé à une discussion animée sur les possibles usages futurs. Conformément à la formule de la précédente consultation auprès des membres de la

congrégation, l'atelier a commencé par deux présentations faites par le personnel de la CCN sur la place du monastère dans le Plan d'aménagement des terrains riverains situés au nord de la rivière des Outaouais et sur les exigences opérationnelles du projet. Une période de questions a suivi ainsi qu'une séance de remue-méninges en groupe. Les participants ont été divisés en groupes de 10 et ont été invités à faire part de leurs idées et de leurs préférences quant aux possibles usages futurs du bâtiment. Toutes les tables ont reçu des post-it sur lesquels les participants pouvaient écrire leurs suggestions pour ensuite les apposer sur une vue aérienne du bâtiment et des terrains qui l'entourent. Au terme de l'activité, chaque table a désigné un porte-parole dont le rôle était de faire part des trois meilleures idées de son groupe aux autres participants. À la fin de la soirée, le personnel de la CCN a recueilli les post-it pour les analyser plus tard.

C. Invitation et promotion

Un courriel d'invitation à la consultation en ligne a été envoyé aux personnes et organismes figurant sur les listes d'envoi des Affaires publiques, listes qui comprennent les intervenants suivants :

- groupes d'intérêts, d'usagers et de protection du patrimoine;
- associations de résidants;
- gens du grand public abonnés à nos messages de mobilisation.

Des messages ont également été diffusés par l'entremise des comptes de médias sociaux de la CCN (Facebook et Twitter), sollicitant la participation de tous les gens du public intéressés. Une campagne de publicité numérique payante a aussi été diffusée sur ces mêmes plateformes pendant toute la durée du sondage.

Pour la rencontre avec les amis du monastère, les sœurs ont communiqué directement avec leur liste d'intervenants pour leur transmettre l'invitation.

D. Participants

a. Consultation en ligne

- En tout, 949 répondants.

b. Rencontre avec la congrégation

- En tout, 15 participantes.

c. Rencontre avec les amis du monastère

- Environ 50 participants.

III. Faits saillants de la consultation publique

L'analyse approfondie des réponses à la consultation en ligne et des commentaires formulés par les membres de la congrégation, ainsi que par les amis du monastère, a révélé les tendances suivantes :

- Les idées soumises par les participants étaient créatives et diversifiées, et presque toutes fondées sur un ensemble de valeurs communes qui priorisaient l'accès public, la collectivité, le respect du patrimoine du bâtiment et le bien commun.
- Beaucoup de participants étaient ouverts à des usages multiples du bâtiment ou en étaient les ardents partisans. Plusieurs y voyaient une occasion de favoriser la synergie entre des usages complémentaires multiples et, par conséquent, d'accroître l'utilité et l'attrait de l'installation dans son ensemble.
- Beaucoup de participants se souciaient de la protection et de la commémoration du patrimoine du bâtiment. Cette préoccupation ne concernait pas seulement le patrimoine bâti du monastère (p. ex., la chapelle, la façade, l'architecture, etc.), mais aussi le patrimoine intangible, comme l'esprit du lieu et son histoire.
- L'agrandissement possible du bâtiment et l'usage temporaire des locaux en bureaux que l'on pourrait en faire ont été accueillis avec scepticisme et certains participants s'y sont opposés. Pour beaucoup, l'acceptabilité de ces options dépend des détails liés à l'exécution de tels plans.

IV. Analyse des résultats

A. Consultation en ligne

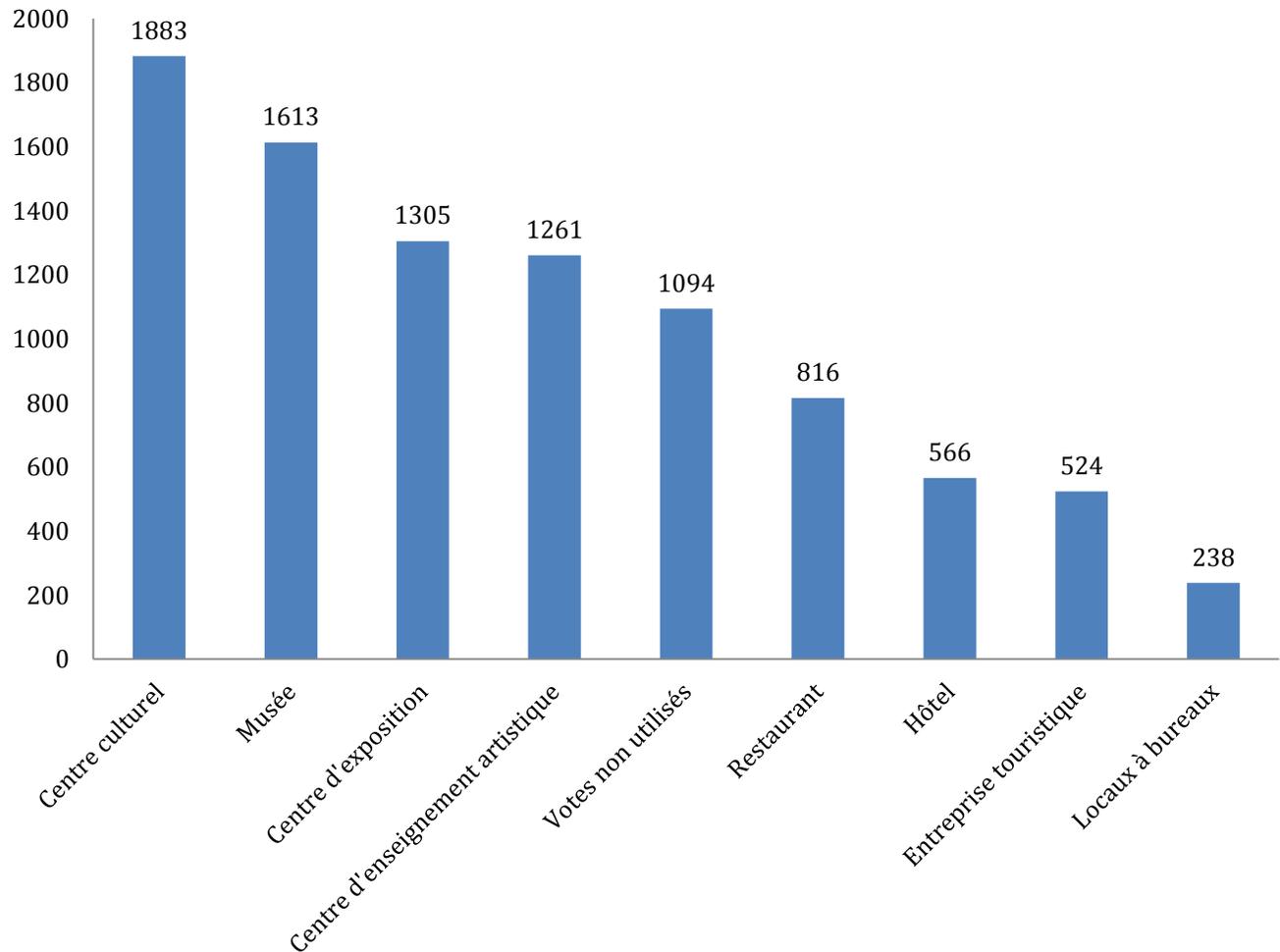
a. Usages futurs

Vote

Les résultats du vote ont révélé une nette préférence pour les usages culturels, artistiques et éducatifs, qui ont récolté 65 % des votes exprimés. Les options axées sur l'hôtellerie, comme un restaurant, un hôtel ou une entreprise touristique, ont récolté 20 % des votes exprimés, tandis que l'option des locaux à bureaux n'a obtenu que 3 % de tous les votes (*voir la figure 1*).

Figure 1

Répartition des votes entre les usages proposés



Remarque : Chaque répondant disposait de 10 votes qu'il pouvait attribuer à un ou plusieurs des huit usages proposés. En tout, 930 répondants ont participé au vote, pour un total de 9 300 votes, dont 1 094 n'ont pas été utilisés.

Autres usages

Les autres usages suggérés par les répondants suivaient une tendance similaire, les musées et différents usages liés au secteur des arts et de la culture étant parmi les options les plus communément suggérées. Parmi ces suggestions, les plus populaires comprenaient des ateliers d'art, des salles pour différents cours d'art, une salle de spectacles, un centre culturel et des galeries d'art.

Parmi les personnes désireuses de voir le monastère devenir un musée, beaucoup ont manifesté un grand intérêt pour un programme d'expositions qui mettrait l'accent sur la région de l'Outaouais, par exemple, son histoire, son milieu culturel et son environnement naturel. Un grand sous-ensemble a précisé qu'il aimerait voir un tel musée centré sur le patrimoine du monastère et l'histoire de sa congrégation.

Le logement et l'hôtellerie figuraient également parmi les 10 usages les plus populaires parmi les autres communément proposés. Les suggestions comprenaient des entreprises lucratives, comme des hôtels et des condos, mais la majeure partie mettait l'accent sur le logement abordable et l'aide sociale. Les suggestions en ce sens comprenaient les logements sociaux et intergénérationnels, les maisons de retraite et les refuges pour les sans-abri et les victimes de violence conjugale.

Beaucoup de gens ont également manifesté leur intérêt pour des usages communautaires. Les idées en ce sens comprenaient des centres communautaires, des bibliothèques, des centres jeunesse ou pour personnes âgées, de même que des centres de loisirs équipés d'installations sportives. Certains ont suggéré que le bâtiment accueille une institution scolaire (école publique, université ou centre d'éducation spécialisée), tandis que d'autres y voyaient un centre de ressources qui parrainerait différentes causes, dont la justice sociale, la durabilité et l'aide aux groupes vulnérables de la collectivité.

De toutes les propositions, celles orientées vers le bien-être et la santé mentionnaient le plus souvent le souhait de voir une continuité directe entre l'esprit du monastère actuel et celui du bâtiment transformé. Beaucoup de ces suggestions faisaient référence au Monastère des Augustines de Québec, un monastère qui a été transformé en centre de mieux-être global auquel se greffent un hôtel, un musée patrimonial, un restaurant, une boutique et une gamme de programmes axés sur le mieux-être personnel et la santé. Ces répondants ont dit souhaiter que le bâtiment devienne un lieu de retraite paisible où les clients pourraient vivre une expérience spirituelle et de méditation. Dans cet esprit, certains ont exprimé le souhait de voir le bâtiment transformé en centre de soins de santé, particulièrement en centre de soins palliatifs et de longue durée, voire en hôpital.

Certains ont mentionné les options d'entreprises touristiques et de commerces de détail, dont un centre d'information et différents types de magasins. D'autres se sont dits intéressés à ce que le bâtiment et les terrains qui l'entourent deviennent un jardin botanique ou un endroit où tenir des activités privées.

Plusieurs des suggestions décrites ci-dessus mentionnent des concessions alimentaires en tant qu'usages secondaires ou complémentaires, mais certains y voient la possible pièce maîtresse

du bâtiment transformé. Parmi ces répondants, certains ont manifesté un intérêt particulier pour une épicerie ou un marché public.

Enfin, plusieurs ont saisi cette occasion pour souligner ce qui suit :

- L'importance impérative, selon eux, de conserver le patrimoine du monastère, peu importe le résultat.
- L'importance de rendre le bâtiment plus accessible au public.
- Leur souhait de voir la propriété conserver une orientation religieuse.

b. Patrimoine

À la lumière des commentaires formulés dans toutes les sections du sondage, il est clair que les répondants font grand cas du caractère intangible du patrimoine du monastère autant que de ses particularités physiques. Interrogés à savoir quelles caractéristiques patrimoniales du bâtiment devraient être conservées, les répondants étaient susceptibles de mentionner autant son histoire et l'esprit du lieu que son architecture, ses pièces et son apparence générale.

Les nombreux répondants ayant commenté ce sujet ont fermement exprimé le souhait que l'histoire du monastère — et de sa congrégation — soit racontée aux futurs visiteurs de façon significative. On a notamment suggéré de transformer tout le bâtiment en musée patrimonial ou d'y réserver une pièce ou un espace pour aménager un petit musée ou installer une exposition sur l'histoire du monastère.

Pour d'autres, la protection du patrimoine du monastère signifiait de s'assurer que l'esprit du lieu actuel et sa vocation imprégneraient l'endroit, quel que soit le nouvel usage imaginé pour le bâtiment. Conformément à cet objectif, certains de ces répondants ont mis l'accent sur des usages orientés vers le service communautaire, le mieux-être et l'accessibilité.

Les répondants ont également exprimé le souhait de conserver plusieurs des caractéristiques physiques et esthétiques du bâtiment. Nombre d'entre eux aimeraient voir le bâtiment préservé dans son entier, tandis que d'autres ont ciblé son architecture, la chapelle, l'extérieur, l'intérieur, la façade et son apparence générale. Quelques-uns ont aussi recommandé qu'une attention particulière soit portée aux espaces verts autour du bâtiment, aux objets culturels, aux documents, aux chambres à coucher et à la cuisine.

Le souci premier des personnes ayant commenté cette option concernait l'intégrité du patrimoine du bâtiment. Beaucoup s'inquiétaient du fait que le type de rénovations nécessaires pour transformer une partie des locaux du bâtiment en bureaux défigurerait, endommagerait ou abîmerait d'une façon ou d'une autre l'aspect historique du bâtiment et l'architecture de son intérieur.

Des gens craignaient que la transformation des locaux en bureaux rendrait impossible, ou pour le moins extrêmement difficile, la restauration du bâtiment à son état d'origine ou son adaptation à des usages à plus long terme et plus souhaitables. Certains percevaient la proposition de locaux à bureaux comme étant carrément irrespectueuse envers le monastère et son histoire en tant que lieu de culte et de service à la collectivité. Pour ceux qui n'étaient pas tout à fait opposés à la proposition, l'acceptabilité de transformer une partie des locaux du bâtiment en bureaux dépendait de la protection de son patrimoine bâti et culturel.

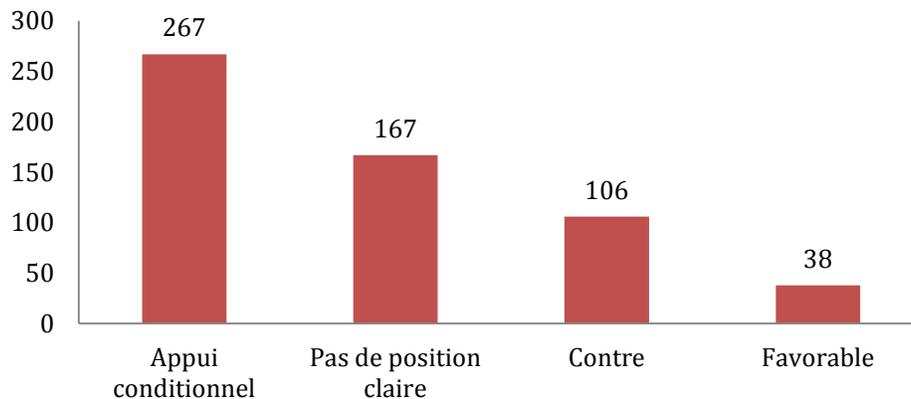
Une proportion tout aussi grande de personnes ayant fait des commentaires était sceptique quant à l'usage temporaire d'une partie des locaux du bâtiment en bureaux. Ces répondants avaient l'impression que, compte tenu de l'investissement nécessaire à la transformation des locaux du bâtiment en bureaux, de la fiabilité des revenus de location et de l'influence des locataires, on courait un grand risque de voir les projets pour le bâtiment reportés indéfiniment. Pour ceux qui ne s'opposaient pas catégoriquement à la proposition, tout usage des locaux du bâtiment en bureaux devrait être à court terme et ne devrait pas ralentir la transition vers des usages à long terme plus convenable ni créer d'obstacle à cette transition.

Certaines personnes ayant formulé des commentaires considéraient que l'usage des locaux du monastère en bureaux était incompatible avec les aspirations qu'ils avaient pour le bâtiment. D'autres ont fait remarquer que si le bâtiment devait servir de locaux à bureaux, la préférence devrait être donnée à des organismes sans but lucratif et, en général, à des locataires qui travailleraient pour le bien commun. Les répondants s'inquiétaient aussi du fait que l'usage des locaux du bâtiment en bureaux en restreindrait l'accès public, ce à quoi beaucoup s'opposaient en principe.

d. Agrandissement possible

De ceux qui ont commenté l'agrandissement possible du bâtiment, 38 (7 %) ont indiqué que cela ne leur posait pas de problème, 106 (18 %) ont dit s'y opposer, 267 (46 %) ont dit trouver ce choix acceptable, mais avec des réserves, et 167 (29 %) l'ont commenté sans affirmer leur position.

Sentiment envers un agrandissement possible



Les répondants qui ont commenté cette proposition étaient très inquiets de l'effet qu'un ajout pourrait avoir sur l'apparence du bâtiment. Beaucoup ont souligné l'importance de garder intact le bâtiment d'origine, y compris son architecture extérieure, sa façade et le caractère historique de l'ensemble.

D'autres s'inquiétaient surtout du design de l'ajout, en particulier du fait que les styles architecturaux de l'ajout et du bâtiment d'origine seraient incompatibles et se nuiraient mutuellement. De ceux qui ne s'opposaient pas carrément à la proposition, une majorité croyait que tout ajout devrait adopter le même style architectural que le bâtiment d'origine, tandis qu'une minorité a soutenu qu'il serait acceptable ou souhaitable que les deux aient une identité visuelle distincte. Dans presque tous les cas, toutefois, les personnes ayant formulé des commentaires ont jugé la proposition acceptable dans la mesure où la structure existante ne serait pas éclipsée, mais plutôt mise en valeur ou complétée par l'ajout.

D'autres s'inquiétaient surtout de l'effet de l'agrandissement sur l'espace vert environnant. Plusieurs de ces répondants s'opposaient à tout résultat qui réduirait les aires naturelles et les vues pittoresques autour du monastère ou qui leur nuirait. D'autres ont souligné l'importance d'avoir recours à des pratiques durables pour tous travaux que l'agrandissement du bâtiment impliquerait.

Certains répondants ont dit qu'ils étaient contre l'agrandissement sur les terrains et que le bâtiment était déjà assez grand pour servir à l'usage qu'ils préféreraient pour cet espace. D'autres ont donné leur aval à l'agrandissement à la condition que l'espace additionnel ainsi créé soit utilisé pour réaliser les aspirations qu'ils ont pour le bâtiment. D'aucuns ont souligné l'importance de maintenir l'accès public au bâtiment pendant et après les travaux de construction.

e. Usages au rez-de-chaussée

L'usage que les répondants ont suggéré le plus souvent pour le rez-de-chaussée était un espace consacré à l'apprentissage et à la découverte, soit un petit musée, un centre culturel, un lieu d'exposition, une galerie d'art ou un centre d'information. Beaucoup de ces propositions mettaient l'accent sur un programme d'activités qui exposerait les visiteurs à l'histoire locale et régionale (en particulier celle du monastère), à la culture et à l'art. D'autres voyaient la possibilité d'inclure un lieu où tenir des activités ou présenter des spectacles, ou un endroit où offrir une variété de cours et d'ateliers.

Ces suggestions et d'autres étaient souvent associées à des propositions plus fonctionnelles, dont des concessions alimentaires, des toilettes publiques, des abreuvoirs, une aire de repos et un bureau d'information touristique.

Certains voyaient au rez-de-chaussée la possibilité de créer un lieu communautaire ou une bibliothèque, tandis que d'autres ont suggéré qu'on s'en serve à des fins commerciales, essentiellement pour des boutiques ou un marché public. Quelques répondants ont aussi proposé qu'on y offre des services de mieux-être, comme des séances de yoga ou de méditation guidée.

Le tableau qui suit donne quelques exemples de commentaires reçus dans le cadre de la consultation en ligne.

Sujet	Exemples de commentaires
Usages futurs	<p>Un lieu qui reconnaît l'histoire du bâtiment et son emplacement le long de la rivière. Faites-en un lieu polyvalent pour que les gens aient plusieurs raisons de le visiter. Pour manger, socialiser, apprendre, vivre une expérience, réfléchir, relaxer.</p> <p>Je recommanderais d'en faire un centre d'artistes où il y aurait des ateliers d'artistes, des artistes en résidence, des salles de conférence, une école d'art, des ateliers de poterie, etc.</p> <p>J'aimerais sincèrement qu'il conserve une mission spirituelle et que ça devienne un centre de ressourcement personnel et qu'il y ait une section où les gens peuvent se recueillir. Ce bâtiment a une âme qu'il faut préserver.</p> <p>Un hôtel, ce serait bien, mais une auberge de jeunesse serait encore mieux. La clientèle recherche des expériences... retraite en silence dans une partie du monastère? Le garder le plus intact possible. C'est notre histoire, notre patrimoine.</p> <p>Je crois que cet endroit est un site idéal pour favoriser la cohésion entre les différents groupes de la société : jeunes et vieux, Amérindiens et autres nations, immigrants, etc. On devrait y offrir des activités culturelles, des</p>

<p>Patrimoine</p>	<p>cours de langue gratuits, des soirées, etc.</p> <p>L'histoire de l'ordre dans la région et la contribution de la congrégation au développement régional. La valeur architecturale, historique et religieuse du bâtiment.</p> <p>Conservation historique fidèle de l'architecture du bâtiment, et des bâtiments en général; ne pas le « moderniser ».</p> <p>Garder son histoire vivante pour qu'on puisse la transmettre à nos enfants et petits-enfants.</p> <p>Conserver l'allure et l'architecture, y intégrer une petite partie musée de l'histoire du bâtiment à l'entrée pour que tous la voient facilement.</p> <p>Il mérite d'être gardé intact. Les sœurs de ce couvent font partie du patrimoine et de l'histoire de cette région.</p> <p>Conserver l'histoire, la tradition et le bâtiment des sœurs cloîtrées. Faire connaître cette histoire aux générations futures.</p>
<p>Usage temporaire des locaux en bureaux</p>	<p>Les bureaux requièrent des choses comme des câbles électriques qui passent par le plafond et des réseaux de connexion. Ne ruinez pas ce bâtiment à court terme.</p> <p>Qui dit location dit détérioration des lieux ou transformation pour accommoder les locataires ... ce qui est une avenue non souhaitable.</p> <p>Préoccupations majeures qu'une fois le bâtiment loué, il ne sera plus possible ou il deviendra difficile de le transformer pour que le public puisse en profiter. Préoccupations concernant les rénovations qui seront faites aux locaux pour accommoder des bureaux, qui pourraient par la suite ne pas convenir à la prochaine fonction du bâtiment. Préoccupation que la CCN abandonne ses projets de revitalisation devant l'opposition des occupants commerciaux et les revenus provenant de la location.</p> <p>Je m'inquiérais de la modification des locaux et de la structure qui serait permise et qui pourrait endommager l'intégrité de l'architecture du bâtiment.</p>
<p>Agrandissement possible</p>	<p>Les agrandissements doivent être faits dans le respect de l'architecture patrimoniale existante. La promenade arrière qui donne sur la rivière est un trésor caché équivalent à la promenade des Gouverneurs à Québec.</p> <p>Tant que le concept architectural est respecté, je ne suis pas inquiet. Si de nouvelles sections sont ajoutées, j'espère qu'elles seront complémentaires au style de l'édifice.</p> <p>Mon principal souci serait le démantèlement du bâtiment et, de ce fait, la perte de l'importance historique et de l'intégrité architecturale du bâtiment. Il est intéressant de voir comment les sœurs ont vécu et abattu</p>

des murs pour loger quelques entreprises n'est pas un geste visionnaire.

Je crois que ce n'est pas souhaitable parce qu'un agrandissement diminue toujours la valeur architecturale d'un bâtiment ancien. Il faut plutôt choisir l'utilisation qui nécessitera le moins d'interventions.

Usages au rez-de-chaussée

Salle d'exposition, certaines options alimentaires, occasion d'en apprendre plus sur le passé du bâtiment/le rôle que les anciennes occupantes ont joué dans la collectivité.

Des toilettes publiques! Un élément patrimonial/muséal. Une galerie publique? Un lieu pour méditer en silence.

Un bistro ou un café où rencontrer des amis [et] faire une pause après une marche. Également un lieu d'exposition et une partie expliquant le bâtiment. Peut-être une salle communautaire.

Café familial où les enfants peuvent s'approprier l'espace; bibliothèque itinérante et œuvres d'art exposées sur les murs; un commerce local et non une franchise de grande bannière; une coopérative d'utilisateurs; une galerie permettant de voir la rivière.

Cela pourrait servir de marché de produits locaux et artisanaux (intérieur en hiver et extérieur en été), de salle de réception pour des activités, comme le fait le Musée canadien de l'histoire...

Salle de spectacles, musée sur l'histoire du monastère et le rôle des communautés religieuses dans notre histoire, salle d'exposition, restaurant.

B. Rencontre avec les membres de la congrégation

Les idées avancées par les membres de la congrégation ont été nombreuses, mais analogues. Beaucoup, sinon la plupart, étaient marquées du désir de voir une sorte de continuité entre la vocation actuelle et l'atmosphère du monastère et ses usages futurs. Pour les sœurs qui ont participé à la consultation, il importe que le monastère demeure paisible, accueillant et qu'il reste un lieu de compassion ouvert à tous.

Les sœurs ont unanimement appuyé les options polyvalentes et à locataires multiples, soulignant que le bâtiment était tellement grand qu'il ne semblait pas possible qu'un locataire unique l'occupe. La chapelle, en particulier, a été mentionnée plusieurs fois comme un lieu qui se prêterait à une variété d'usages, dont une salle de concert de musique classique ou folklorique, un lieu de rencontre pour les jeunes et une salle polyvalente. De la même façon, la partie nord du bâtiment a été ciblée pour accueillir une salle communautaire, une école de musique ou de beaux-arts, ou simplement un endroit où les artistes pourraient se rencontrer et collaborer.

Certaines pensaient que le belvédère et la cour arrière se prêteraient bien à l'aménagement d'un restaurant et d'une terrasse où les clients pourraient admirer la vue pittoresque de la rivière et du parc environnant. L'une d'elles a fait remarquer qu'il y avait également de la place pour une piscine extérieure dans ce secteur.

Des sœurs étaient enthousiastes quant aux usages qui s'adresseraient aux enfants et aux jeunes, dont une garderie, une auberge de jeunesse, un lieu d'activité pour les jeunes, une école ou un camp où les jeunes pourraient découvrir et apprendre d'anciennes formes de musique. D'autres ont insisté sur l'importance de créer une atmosphère paisible et douce qui invite les gens à se réfugier, à prier ou à méditer en silence. La transformation d'une partie du bâtiment en bibliothèque publique a également soulevé l'intérêt commun.

Au nombre des autres usages proposés, mentionnons un magasin de tricot, un musée, un café, un centre culturel ou de loisirs et un centre d'agriculture urbaine.

C. Rencontre avec les amis du monastère

Les usages avancés par les ex-employés et le personnel actuel du monastère, les visiteurs et les bénévoles ont fait écho à plusieurs des tendances observables dans les résultats du sondage en ligne. Les usages mentionnés le plus souvent comprenaient une auberge, un musée et un lieu de mieux-être et de méditation en silence. Des participants espéraient aussi que le monastère réaménagé puisse accueillir une gamme d'expositions et d'activités liées aux arts et à la culture, grâce à des lieux comme une salle de spectacles, une galerie d'art et des ateliers de peinture.

Voici d'autres suggestions reçues :

- Un établissement de soins
- Une bibliothèque
- Un centre de congrès
- Une garderie
- Un endroit où tenir des activités privées
- Un centre de ressources
- Un restaurant
- Une maison de retraite
- Une boutique d'objets religieux

De nombreux participants ont dit souhaiter vivement que la chapelle soit épargnée et qu'elle demeure le joyau du bâtiment réaménagé. Certains ont souligné l'importance de rendre hommage à l'histoire du monastère et de veiller à ce que l'esprit du lieu se transmette. D'autres ont exprimé leur opposition à l'usage possible des locaux du bâtiment en bureaux ou en restaurant-minute, ainsi qu'à la construction d'un stationnement en surface.

Sujet	Exemples de commentaires
Usages futurs	Musée qui raconte l'histoire religieuse de la région. Auberge pour les jeunes et les familles à faible revenu.

Utiliser la chapelle comme une salle d'exposition.

Restaurant avec terrasse extérieure.

Bibliothèque, lieu de ressourcement et de calme.

Concerts et expositions.

**Suggestions
générales**

La chapelle doit demeurer un lieu de recueillement et elle devrait rester intacte.

Protéger l'esprit des lieux et assurer la rentabilité.

Non aux bureaux d'affaires.

Garder accessible au public.

Mettre l'accent sur l'histoire de la congrégation et les religieuses de l'Outaouais.

Vocation sociale et culturelle. Les religieuses vont apprécier.

V. Intégration des résultats

Les idées et les résultats obtenus durant le processus aideront la CCN à mener à bien le processus d'appel d'offres et de sélection des locataires.

VI. Prochaines étapes

Au terme de l'analyse des options fondées sur le résultat des différentes consultations et études, la CCN concevra le dossier de commercialisation pour chercher des locataires. Nous prévoyons que les documents d'appel d'offres seront lancés au printemps 2019.

VII. Annexe 1 : Sondage en ligne

Commission de la capitale nationale

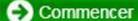
Progression 

← Consultation sur le monastère

BIENVENUE

Bienvenue!

Dans le contexte de l'engagement qu'elle a pris d'améliorer l'accès public aux berges de la rivière des Outaouais, la Commission de la capitale nationale a récemment fait l'acquisition d'une propriété riveraine située au 210, rue Laurier à Gatineau, au Québec. Faisant office de monastère depuis 1902, la vocation du bâtiment sera transformée et ses alentours seront intégrés au parc Jacques-Cartier après mars 2020. Dans le cadre de cette consultation publique en ligne, nous vous invitons à évaluer plusieurs options en ce qui a trait à la vocation future du bâtiment. De plus, vous serez invité à exprimer vos idées concernant les diverses façons de préserver et de mettre en valeur son patrimoine, et à nous faire part de vos commentaires sur une série d'éventuels aménagements supplémentaires.

 English 

Nous savons que votre temps est précieux et nous apprécions grandement vos commentaires.



VOS PRÉFÉRENCES

AMÉNAGEMENTS

SOUMETTRE





BIENVENUE

2 VOS PRÉFÉRENCES

3 Aménagements

4 SOUMETTRE

Utilisations du bâtiment

Patrimoine

Utilisation provisoire

Agrandissement

Rez-de-chaussée

Dites-nous ce que vous pensez!

Selon vous, y a-t-il d'autres utilisations qu'il faudrait envisager pour le bâtiment?

Écrire...

Avez-vous d'autres commentaires à formuler au sujet des utilisations proposées?

Écrire...

Suivant

BIENVENUE

2 VOS PRÉFÉRENCES

3 Aménagements

4 SOUMETTRE

Utilisations du bâtiment

Patrimoine

Utilisation provisoire

Agrandissement

Rez-de-chaussée

La CCN s'est engagée à mettre en valeur l'histoire et le patrimoine du monastère.

Quelles que soient les utilisations futures du bâtiment, qu'est-ce qui est le plus important pour vous concernant la préservation de son patrimoine?

Écrire...

Quelle importance a le monastère pour vous?

Écrire...

Suivant

BIENVENUE

2 VOS PRÉFÉRENCES

3 Aménagements

4 SOUMETTRE

Utilisations du bâtiment

Patrimoine

Utilisation provisoire

Agrandissement

Rez-de-chaussée

La CCN devra peut-être louer provisoirement le bâtiment en tant que locaux à bureaux jusqu'à ce qu'un usage à plus long terme soit approuvé et garanti.

Avez-vous des préoccupations que vous aimeriez nous communiquer en ce qui a trait à ce sujet?

Écrire...

Suivant

BIENVENUE

2 VOS PRÉFÉRENCES

3 Aménagements

4 SOUMETTRE

Utilisations du bâtiment

Patrimoine

Utilisation provisoire

Agrandissement

Rez-de-chaussée

Certaines des utilisations proposées pourraient exiger une superficie supérieure à celle qu'offre le bâtiment actuel.

Quelles sont vos principales préoccupations relativement à l'agrandissement éventuelle du bâtiment?

Écrire...

Suivant

BIENVENUE
2
3 Aménagements
4

VOS PRÉFÉRENCES
AMÉNAGEMENTS
Marche à suivre: ?
Prochaine tâche

- Utilisations du bâtiment
- Patrimoine
- Utilisation provisoire
- Agrandissement
- Rez-de-chaussée

La CCN souhaite utiliser une partie ou tout le rez-de-chaussée du bâtiment actuel pour des fonctions accessibles au public.

À votre avis, comment cet espace devrait-il être utilisé?

Écrire...

Suivant

?
SOUMETTRE

BIENVENUE
2
Utilisations potentielles
3
4

VOS PRÉFÉRENCES
AMÉNAGEMENTS
Marche à suivre: ?
Prochaine tâche

À votre avis, comment le bâtiment devrait-il être utilisé une fois qu'il sera intégré au parc Jacques-Cartier?

Glissez les étoiles pour investir dans les catégories que vous préférez.

10

Centre culturel	Centre d'exposition	Centre de formation artistique	Musée
★ 0	★ 0	★ 0	★ 0
Hôtel	Entreprise touristique	Restaurant	Locaux à bureaux
★ 0	★ 0	★ 0	★ 0

?
SOUMETTRE

BIENVENUE <

2 VOS PRÉFÉRENCES

3 AMÉNAGEMENTS

4 **Conclusion**

SOUMETTRE

Marche à suivre: ?

Merci!

Les commentaires recueillis dans le cadre de cette consultation en ligne seront utiles à la poursuite de notre plan d'intégration de la propriété au parc Jacques-Cartier, et aussi lorsque nous commencerons à solliciter et à examiner les propositions des locataires potentiels.

Un rapport sur les résultats de la présente consultation publique sera rédigé et affiché sur le site Web de la CCN. Cliquez sur le lien suivant pour vous abonner à notre bulletin d'engagements publics si vous aimeriez qu'on vous prévienne une fois que le rapport sera publié : <http://ccn-ncc.gc.ca/abonnez-vous-a-nos-bulletins>

Questions Finales (Facultatives)

À quel genre vous identifiez-vous?

Femme Homme Autre

Quel est votre groupe d'âge?

Sélectionner... ▼

